

Trait d'union

L'actualité régionale de la formation professionnelle continue

2005

Les cinq changements pour les organismes de formation

Cinq modifications importantes touchent les organismes de formation pour le début de l'année 2005.

L'État recentre son action sur les entrées directes dans l'emploi, autour des contrats d'accompagnement, du contrat jeunes en entreprises, du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et du contrat initiative-emploi (CIE) pour les demandeurs d'emploi, du contrat insertion-revenu minimum d'activité (CIRMA) et du contrat d'avenir pour les chômeurs de longue durée. Les stages d'insertion par la formation pour l'emploi (SIFE) sont supprimés. L'effectif des SIFE collectifs était de 4 000 stagiaires en 2003, et environ de 3 000 stagiaires (4 millions d'euros) en 2004 en Pays de la Loire. Il ne s'agit pas d'une décentralisation de ce budget sur la Région, mais bien d'une réorientation du budget de l'État. De même, les SAE ne sont plus programmés.

La Région reconduit l'ensemble de ses actions, mais modifie le programme régional de formations qualifiantes (PRFQ), en "territorialisant" 10 % de ces actions (soit 800 000 heures de formation) au niveau des zones d'emploi, ce qui entraîne une instruction différente. Au total, le PRFQ 2005 représente environ 400 actions, pour 700 000 heures-stagiaires. La priorité reste aux actions de niveau V, pour lesquels les frais de formation sont entièrement pris en charge. Le volume des formations informatiques est réduit de 20 % pour tenir compte du marché de l'emploi.

L'Assédic augmente légèrement son budget formation, mais en modifiant fortement la répartition : les actions conventionnées deviennent majoritaires (60 % du budget contre 45 % en 2004), les actions homologuées passent de 40 % à 25 % du budget. Le nombre de domaines de formation homologués est réduit en proportion. On passe donc d'une gestion des entrées ouvertes (les formacodes homologués servant à déterminer si une action de formation ouvrait droit aux financements Assédic) à une ges-

Sommaire

- ▶ 2005 - Les cinq changements pour les organismes de formation pp. 1-2
- ▶ Diriger un organisme de formation : éthique, pilotage, organisation de l'action pp. 2-3
- ▶ Intégrer le développement durable dans les métiers du bâtiment - La CAPEB met en place de nombreuses formations pp. 4-5
- ▶ L'accord national interprofessionnel et la loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social - 3 questions à Stéphane Lepron, coordinateur régional de la formation professionnelle au MEDEF Pays de la Loire p. 6
- ▶ Une étude régionale - Etat des lieux de l'insertion par l'activité économique dans les Pays de la Loire p. 7
- ▶ 38^e Olympiades des Métiers - Deux conférences sur les métiers p. 8
- ▶ Mayenne - Un guide des transports pour favoriser l'insertion p. 8

www.cariforef-pdl.org

Suite page 2

2005 - Les cinq changements pour les organismes de formation - suite de la page 1

tion plus directe, et l'exigence pour les formations conventionnées de faire acte de candidature en réponse aux appels d'offre de l'Assédic chaque mois.

Les formations du secteur sanitaire et social passent sous la responsabilité de la Région dans l'année 2005. Les conséquences ne sont pas encore évaluées en termes de financement, en particulier pour le passage des financements des écoles de santé des hôpitaux par la Sécurité sociale à la Région. Ceci représente au total 6 400 étudiants.

Enfin, en application de l'accord national interprofessionnel, confirmé par la loi du 5 mai 2004, **les contrats de professionnalisation** remplacent les contrats de qualification depuis le 15 novembre 2004, tandis que le droit individuel à la formation (DIF) devrait progressivement prendre sa place. Des modifications à venir dans la nature et la forme de l'offre de formation.

Une année pleine de changements, de risques et d'ouvertures.

Arnaud du Crest

Formation Continue de l'université de Nantes

Diriger un organisme de formation : éthique, pilotage, organisation de l'action

Pour leurs journées d'études, la 8^e et dernière promotion du DESS COGEF (voir encadré) avait retenu le thème de la direction d'un organisme de formation. Plusieurs témoignages montrent combien les facettes du métier sont nombreuses.

Jean-Paul Martin est le directeur du CAFOC, organisme de formation de formateurs et de conseil. Il témoigne de la double tension à laquelle il est confronté : assurer la gestion du quotidien et mener une réflexion stratégique, d'autant plus importante en période de bouleversement, comme c'est le cas actuellement. Cela nécessite une grande disponibilité de temps et d'esprit. Il faut assumer la fonction de

manager dans une certaine solitude tout en mobilisant son équipe sur trois questions essentielles : à quoi servons-nous ? Quels signaux opérons-nous sur la demande ? En quoi sommes-nous prêts à faire face à la nouveauté ?

Le projet est productif

Pour Jean Clénet qui a connu trois expériences de management en 15 ans, directeur d'une Maison Familiale en Vendée, d'un Institut Universitaire Professionnel à Lille, puis du Département Sciences de l'Education de l'Université de Lille, il est important de repérer dans une organisation trois niveaux : le micro-niveau, constitué des usagers, acteurs ou opérateurs, duquel on doit être à l'écoute pour faire émerger les directions à suivre, le mezzo-niveau constitué des sous-directeurs ou chargés de projet auxquels le dirigeant donne des points fixes (un par interlocuteur) et le macro-niveau qui est l'environnement socio-économique qu'il convient de s'approprier. Le système de pilotage constitue l'interface entre le macro



Christian Gérard, maître de conférences, et Jean Clénet.